

N° 4635<sup>19</sup>

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2002-2003

---

## PROJET DE LOI

sur les marchés publics

\* \* \*

### SEPTIEME AVIS COMPLEMENTAIRE DU CONSEIL D'ETAT

(29.4.2003)

Par dépêche du 26 mars 2003, le Président de la Chambre des députés a saisi le Conseil d'Etat d'un amendement au projet de loi sous rubrique, élaboré par la Commission des Travaux publics de la Chambre concernant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi (article 102).

Le Conseil d'Etat, au vu du commentaire joint à l'amendement proposé, y marque son accord.

Ainsi délibéré en séance plénière, le 29 avril 2003.

*Le Secrétaire général,*  
Marc BESCH

*Le Président ff.,*  
Pierre MORES  
*Vice-Président*

